PENICHE ASTER

Présentation générale

- Date de construction : août 1951 Chantier de la Chapelle Montlinard (18),
- Certificat d'immatriculation = NV 2229 F de mai 1973,
- Classement d'origine = bateau à passagers pour 55 personnes,
- Groupe 2 du gabarit Freycinet (mouillage inférieur à 2,50 m).

Activité (jusqu'en 2002):

- Trajet touristique sur le Canal du Nivernais entre Châtillon en Bazois et Port Brûlé (18 km)
- Port d'attache : Châtillon en Bazois

<u>Situation actuelle</u>:

A la suite de travaux en 1999, le permis de naviguer annuel délivré par la Commission de Surveillance des Bateaux à Propulsion Mécanique de Nevers, a été accordé avec dérogations concernant la hauteur des garde corps et l'absence de cloisons d'abordage étanche (entraînant de facto une étude de stabilité),

A partir de 2002, l'obtention du permis de naviguer (avec des passagers) a été conditionné par la levée de ces dérogations et donc de la réalisation des travaux correspondants. Les travaux en question n'ont pas été engagés par le Département. Depuis lors, la péniche est amarrée au port de Saint Léger Des Vignes.

Pour information : détails des travaux à réaliser

- Création d'une cloison étanche à l'avant et d'une cloison centrale
- Reprise des amarrages avant, avec mise en œuvre de cabestans électriques
- Re-calfatage du pont avant
- Installation de rambardes de un mètre de hauteur sur les zones passagers
- Essais de stabilité

Caractéristiques techniques

Péniche en bois à structure boulonnée

Dimensions:

Longueur	Largeur	Creux
30,42 m	5,02 m	2,20 m environ

Tirant d'eau:

- En charge d'origine : 1 m

- Actuel, entre 40 à 60 cm, selon la charge

Poids : déplacement en charge d'origine de 255 tonnes

Motorisation: Moteur 36 CV gas-oil

Vitesse de déplacement : environ 5 km/h

- Réservoirs à gas-oil de 1'200 litres, réparties en abord du compartiment
- Bacs à batteries ventilés
- Groupe électrogène Leroy Sommer KVA

<u>Pompes</u>:

Pompe de cale électrique 6 m3/h Pompe de secours manuelle de 3 m³/h

Ancres:

Deux ancres de 90 kg à l'avant avec 60 m de chaîne de diamètre 10. Une ancre de 30 kg à l'arrière avec 45 m de chaîne de diamètre 7

Alimentation en eau:

- Stockage d'eau douce en cuve inox de 1'000 litres
- Chauffe eau électrique de 200 litres
- Stockage eaux usées en cuve de 2'700 litres

Equipements de sécurité individuels et collectifs : gilets de sauvetage, bouées, extincteurs

Aménagements intérieurs

- Une salle à manger : 10,20 m x 4,20 m soit 42,84 m²
- Une pièce « bar » : 6,90 m x 4,20 m soit 28,98 m²
- Une cuisine de 12,16 m², entièrement équipée avec plaque de cuisson 4 feux, four, réfrigérateur, lave-vaisselle, plan de travail, rangement
 Un local « plonge » : 1,90 m x 4,20 m soit 7,98 m²
- Des locaux sanitaires avec sani-broyeurs
- Un compartiment machine à l'arrière de (14 m²) et un local technique sous la salle à manger (42,84 m²)

<u>Travaux d'ores et déjà réalisés sur le bateau</u> (durant la dernière décennie)

- Travaux de remise en état effectués en 1999 par le chantier du GUIP (Brest) suite à rapport d'expert (SECOMAT-Nantes) comprenant
 - → Le remplacement du fond ; la réfection d'une partie des bordées, du pont passager avant, de la superstructure de la zone « passagers »,
 - → L'aménagement intérieur de la zone « passagers »
- Calfatage complémentaire effectué en 2000 (chantier du GUIP),
- Remplacement du moteur d'origine par un moteur identique d'occasion « Baudoin DB3 » 40 CV, refroidissement par échangeur (2001)
- Nouvelle pompe électrique d'assèchement « eaux de cale »,
- Remplacement de l'hélice.

• • • • • • • • •